

Compte Rendu du Conseil Municipal du 13 décembre 2012

L'an deux mil douze, le treize décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Hilaire du Touvet, sous la présidence de Monsieur Pierre BOISSELIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation : 4 décembre 2012

Étaient présents : Pierre BOISSELIER, Sandra BUISSON, Jean-Louis CHOQUET, Marie-Louise CHRISTOPHEL, Anne DOUADY, Catherine DUPONT, Bernard MARO, Véronique PIGEON-MENZEL, Alain MONNOT, Claude ROUSSET, Damien TOURLONNIAS.

Absent excusé : Patrick BARTCZAK (procuration à Damien TOURLONNIAS)

Secrétaire de séance : Anne DOUADY

À 20 h 30, le Maire déclare la séance ouverte.

I) Approbation du procès-verbal du 18 octobre 2012.

Le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2012 est adopté à l'unanimité et signé.

II) Affaires Financières

➤ Décisions Modificatives (Budget Communal, Eau et Assainissement, Régie des Remontées Mécaniques)

Il semble qu'au vu des dernières factures reçues, il ne soit pas nécessaire de passer de décisions modificatives.

À revoir sur la séance de janvier si nécessaire.

➤ **Convention 2011/2012 de participation au Syndicat Intercommunal du Collège de Pontcharra (n°85/2012)**

Monsieur le Maire présente la demande du Syndicat Intercommunal du Collège de Pontcharra, concernant la signature d'une convention de participation pour les élèves relevant de notre commune.

La participation par élève, pour l'année 2011/2012, s'élève à 55 € et concerne deux élèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la convention de participation 2011-2012 avec le Syndicat Intercommunal du Collège de Pontcharra.

III) Travaux

➤ **Point sur les projets en cours**

✓ ***Station d'épuration***

Le permis de construire a été accordé. Le dossier loi sur l'eau est sur le point d'être accepté sous réserve de conditions quant au nombre de bilan 24h00 demandé par la Police de l'eau et qu'il reste à négocier.

En effet, la réglementation demande 2 bilans par an qui se doivent d'être conformes. Mais la police souhaite que nous effectuions l'un d'eux pendant la Coupe Icare. Or, vu que la population est quasiment multipliée par 10 pendant la Coupe (au moins sur les samedi et dimanche), il est fort à parier que le bilan ne sera pas conforme. Sur cette interrogation, il nous est proposé de réaliser 4 bilans dont un pendant la Coupe, ce qui permettrait d'en avoir au moins 3 conformes sur 4. Ces examens étant relativement coûteux, nous allons tenter de négocier 3 bilans dont 2 qui devront être conformes et 1 pendant la coupe.

Coté financement du projet, il semble que la régie de l'eau communale ne soit plus à ce jour éligible selon les critères du Conseil général. En effet, ayant changé, il y a peu, leur mode d'attribution, celui-ci est désormais basé sur le nombre de logements nouvellement raccordé sur l'installation à subventionner. S'agissant d'un remplacement en ce qui nous concerne, et qui plus est avec toutes les habitations déjà raccordées, nous ne sommes donc plus éligibles.

Le Conseil Général réfléchit à une solution pour nous et quelques autres communes dans le même cas.

Il est rappelé que si nous n'obtenons pas les financements du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, le conseil ne concrétisera pas le projet.

Dans l'attente des notifications des aides, le projet risque fort d'être retardé.

✓ ***Régie des Remontées Mécaniques***

Monsieur MONNOT rappelle les débats de décembre 2011 et expose que la **finalisation de la convention concernant les forfaits ski annuel commun avec Saint Bernard** vient d'aboutir. En effet, hier soir les élus se sont mis d'accord sur la clé de répartition des recettes et la convention devrait être signée définitivement dans les jours qui viennent.

Il est à noter que dans le cadre de ces négociations, il a été acté que dans le cas où Saint Hilaire ne pourrait ouvrir (faute de neige), Saint Bernard devra alors (si elle a de la neige

évidemment) ouvrir les lundis, mardis, jeudis et vendredis (jours où normalement ils ne sont pas ouverts contrairement à Saint Hilaire).

Concernant *l'étude sur l'aménagement de la Gare Basse du Funiculaire*, Monsieur le Maire souligne le travail de qualité qui a été remis par le groupement d'étude. Il précise également que ce travail a été possible en partie grâce aux données extraites des caisses informatisées mises en place depuis 3 saisons déjà.

Le comité de pilotage a donc validé le rendu de la phase 1 qui était une phase diagnostic, durant laquelle le groupement a émis un certain nombre de remarques sur le fonctionnement actuel. Il a également mis à jour et confirmé que le Funiculaire possède un potentiel de progression pour sa fréquentation pouvant être estimé à plus de 20%, et ce même sur les mois de juillet et août. Il a aussi démontré que l'attente maximum des clients (hors WE Coupe Icare) était de 45 minutes, élément qu'il est indispensable de connaître pour dimensionner l'offre que nous pourrions proposer aux clients en gare basse afin de les faire patienter jusqu'au prochain voyage.

Lorsque la phase 2 sera prête, elle concrétisera dans les faits les axes de réflexion retenus, et fera l'objet d'une présentation au Conseil Municipal.

IV) Administration Générale

➤ Démission de Jean-Bernard ALLAN et son remplacement dans ses diverses fonctions

Monsieur le Maire informe le Conseil de la démission de Monsieur Jean-Bernard ALLAN de son poste de conseiller municipal, en date du 21 novembre dernier. Une copie de la lettre de démission a été transmise à Monsieur le Préfet le 3 décembre 2012.

Si le Préfet accepte cette démission (nous n'avons pas encore eu de retour à ce jour), Jean-Bernard ALLAN ne sera pas remplacé au sein du Conseil Municipal, mais il sera nécessaire de le remplacer dans un certain nombre de postes sur lesquels il avait été nommé.

Il était en effet membre du Comité d'Établissement de l'Office du Tourisme des Petites Roches ainsi que membre élu et Président du Conseil d'exploitation de la Régie des Remontées Mécaniques.

Compte tenu de l'importance de ces postes, Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil afin qu'ils se proposent pour ces futurs remplacements.

Monsieur BOISSELIER sollicite d'ailleurs plus particulièrement M. MONNOT pour la place au sein de la régie des Remontées Mécaniques, du fait notamment de son intervention dans le cadre des négociations sur le forfait commun.

Monsieur BOISSELIER tient à souligner l'engagement que M. ALLAN avait au sein de la régie et le travail qu'il a accompli pendant son mandat. Il le remercie d'ailleurs chaleureusement car M. ALLAN, malgré sa démission continue le suivi des chantiers qu'il avait entamés. Il souligne enfin que M. ALLAN avait des compétences qui ne seront pas remplaçables, quel que soit le candidat sur ce poste.

V) Urbanisme

➤ PLU

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les deux enquêtes publiques conjointes relatives à l'élaboration du PLU, et au schéma d'assainissement avec « eaux pluviales» de la commune de Saint Hilaire du Touvet, sont clôturées depuis le 26 octobre 2012.

Le commissaire enquêteur nous a transmis le 14 novembre dernier son rapport et ses deux conclusions (favorables avec réserves et recommandations), ainsi que le registre d'enquête dûment clos par ses soins. Une copie du rapport et des conclusions a également été transmise à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Ce rapport avec ses conclusions est tenu à la disposition du public en mairie.

Un rendez-vous avec AUM va permettre de déterminer les points qui nécessitent quelques modifications à la marge du projet mis à l'enquête.

Nous devrions pouvoir approuver le projet au cours du 1^{er} trimestre 2013 comme prévu.

VI) Questions diverses

➤ Noël du personnel

Madame CHRISTOPHEL rappelle le rendez-vous de demain soir à 19h30

➤ Office de Tourisme (OT)

Messieurs MONNOT et BOISSELIER soulignent l'investissement dont fait preuve Nathalie CHATELET, Présidente de l'OT et Adjoint au Maire de Saint Pancrasse.

Vu le faible budget de l'OT, il a plus un rôle de coordination et de fédération des initiatives des partenaires que d'actions.

Plusieurs rencontres avec les socioprofessionnels ont déjà eu lieu dont sont sorties plusieurs pistes de travail, telles que :

- Faire des offres de produits groupés en gare basse du Funiculaire (comme le tarif Forêt-Funi par exemple). Arrivés sur le plateau par le Funiculaire puis grâce à l'estibus, les gens pourraient profiter de diverses activités proposées par les sociopros dans le cadre de circuit par exemple
- Réflexion sur la tenue d'un stand pendant la coupe Icare par les sociopros pour présenter les activités plateau
- Réalisation d'un présentoir financé par l'OT dans lequel les sociopros pourront déposer un flyer (dans une dimension donnée) et qui sera installé en gare basse du Funiculaire
- Réalisation d'un film promotionnel par les 2 régies des remontées mécaniques. Voire avec les sociopros ? Diffusion en gare basse du Funiculaire.
- Recherche de solutions pour faire savoir aux habitants de la vallée que les stations du plateau sont ouvertes.

À suivre.

➤ **Communauté de Communes du Pays Grésivaudan (CCPG)**

Projet de gymnase :

Vendredi 21 décembre, la commission sélectionnera les 3 cabinets retenus (sur les 70 candidatures reçues) pour faire une esquisse de projet dans le cadre de l'appel d'offre sur concours lancé par la CCPG. Rendu des résultats du concours à la fin du 1^{er} trimestre 2013.

Projet de salle de spectacle :

Après vérification, la CCPG ne pourrait nous donner une subvention de 1 000 000 € que si le maître d'ouvrage, Saint Hilaire en l'occurrence vu l'orientation qui avait été prise, injecte également le même montant dans le projet. Ceci n'est évidemment pas envisageable (et dépasserait de toute façon le montant estimé du projet).

Un courrier signé par les 3 Maires a été envoyé à la CCPG, pour lui demander de reconsidérer sa position quant à la maîtrise d'ouvrage du projet. Il y est proposé que la CCG garde cette maîtrise d'ouvrage et soit donc propriétaire du futur bâtiment (ce qui réglerait cette question également). Elle pourrait ainsi utiliser le million prévu, qui serait complété par les différentes subventions des autres partenaires pour financer le projet.

Par ailleurs, afin de s'investir dans le projet, Saint Hilaire propose d'assurer le suivi du chantier via une délégation de maîtrise d'ouvrage sans compensation financière, et les 3 communes proposent de payer le fonctionnement du futur bâtiment dans la limite de 25 000 € par an au total.

Nous attendons donc la réponse à cette proposition.

➤ **CCAS**

Madame CHRISTOPHEL informe l'assemblée qu'une réunion avec les 2 autres CCAS du plateau a été tenue mercredi dernier sur les conditions d'organisation d'un portage de repas. Il n'est pas question que les CCAS le finance, mais de réfléchir aux conditions potentielles d'une telle organisation.

À suivre.

➤ **Lampions et Marché de Noël**

La journée du père Noël se déroulera le samedi 15 décembre 2012 non pas sous la halle des Margains comme prévu initialement (du fait des conditions météorologiques), mais place de la Fontenette de 11h à 17h.

Les vœux des 3 villages nous donnent rendez-vous le samedi 5 janvier 2013 à 18h30 Place de la Fontenette. Merci aux volontaires pour le montage des chapiteaux et pour tenir la buvette, de se faire connaître auprès de l'Office de Tourisme.

***La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée
au 24 janvier 2013 à 20h30.***

La séance est levée à 21h15.

Liste d'émargement

Membres du Conseil Municipal	Émargement
Monsieur BOISSELIER Pierre	
Monsieur ALLAN Jean-Bernard	
Monsieur BARTCZAK Patrick	
Madame BUISSON Sandra	
Monsieur CHOQUET Jean-Louis	
Madame CHRISTOPHEL Marie-Louise	
Madame DOUADY Anne	
Monsieur DUMONT Armand	
Madame DUPONT Catherine	
Monsieur MARO Bernard	
Monsieur MONNOT Alain	
Monsieur PICHON Jean-François	
Madame PIGEON-MENZEL Véronique	
Madame ROUSSET Claude	
Monsieur TOURLONNIAS Damien	